

# AVIS DE CONCOURS

Le service des concours du Centre de Gestion de la fonction publique territoriale du Haut-Rhin organise pour les Centre de Gestion du Doubs et de Saône et Loire, les concours externe, interne et de 3<sup>ème</sup> voie

## ATSEM principal de 2<sup>ème</sup> classe

**SESSION 2023**

**Catégorie C**

CONDITIONS D'INSCRIPTIONS	DATE DES EPREUVES	PERIODE D'INSCRIPTION
<p><b>Le concours externe</b> est ouvert aux candidats titulaires du certificat d'aptitude professionnelle petite enfance ou justifiant d'une qualification reconnue comme équivalente dans les conditions fixées par le décret du 13 février 2007 susvisé.</p> <p>A titre dérogatoire aux conditions de diplômes exigées par les statuts particuliers, le concours est ouvert aux pères ou mères de 3 enfants et plus, (fournir une photocopie intégrale du livret de famille) ainsi qu'aux sportifs de haut niveau, sous réserve de figurer sur une liste publiée l'année du concours par arrêté du ministre de la jeunesse et des sports.</p> <p><b>Le concours interne</b> est ouvert aux fonctionnaires et agents des collectivités territoriales des établissements publics qui en dépendent, y compris ceux visés à l'article 2 de la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière, aux fonctionnaires et agents de l'Etat et des établissements publics qui en dépendent, aux militaires ainsi qu'aux agents en fonctions dans une organisation internationale intergouvernementale. Les candidats doivent justifier au 1<sup>er</sup> janvier 2023 de deux années au moins de services publics effectifs effectuées auprès de jeunes enfants en milieu scolaire et maternel, compte non tenu des périodes de stage ou de formation dans une école ou un établissement ouvrant accès à un grade de la fonction publique. Ils doivent également justifier qu'ils sont en activité le jour de la clôture des inscriptions.</p> <p><b>Le troisième concours</b> est ouvert aux candidats justifiant, au 1<sup>er</sup> janvier de l'année au titre de laquelle il est ouvert, de l'exercice pendant quatre ans au moins d'une ou plusieurs des activités professionnelles ou d'un ou plusieurs des mandats mentionnés à l'article L. 325-7 du code général de la fonction publique.</p> <p>Les périodes au cours desquelles l'exercice d'une ou plusieurs activités ou d'un ou plusieurs mandats aura été simultanément pris en compte qu'à un seul titre.</p>	<p><b><u>Epreuves écrites :</u></b></p> <p><b>11 octobre 2023</b></p> <p>Le détail de ces épreuves peut être consulté sur la brochure du concours, disponible sur le site du CDG 68, organisateur de l'opération</p>	<p><b><u>PREINSCRIPTION EN LIGNE :</u></b></p> <p><b>du 14 mars au 19 avril 2023 inclus</b></p> <p>Une préinscription en ligne est ouverte sur le site internet <a href="http://www.cdg68.fr">www.cdg68.fr</a> et par l'intermédiaire du portail national « concours-territorial.fr » aux dates mentionnées ci-dessus.</p> <p>La préinscription en ligne générera automatiquement un formulaire d'inscription ainsi que la création de l'espace sécurisé du candidat.</p> <p><b><u>DATE LIMITE DE TRANSMISSION DU DOSSIER :</u></b></p> <p><b>27 avril 2023</b></p> <p>Votre dossier d'inscription devra impérativement être soit déposé sur votre accès sécurisé au format PDF (dans ce cas, n'oubliez pas de <b>cliquer sur « Clôturer mon inscription »</b>), soit retourné par la poste ou déposé directement au <b>Centre de Gestion du Haut-Rhin</b>, Fonction publique territoriale, service concours, 22 rue Wilson, 68027 COLMAR Cedex.</p>